

**EXTRAIT CONFORME** du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata, tenue le 8 mai 2017, à 19h30, à la salle du chef-lieu à Témiscouata-sur-le-Lac.

APPUI À LA VILLE DE POHÉNÉGAMOOK DANS SES DÉMARCHES DEMANDANT L'AIDE FINANCIÈRE ATTENDUE EN LIEN AVEC LE SINISTRE DU 21 JUILLET 2015

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Pohénégamook est victime depuis plus de vingt ans d'inondations répétées et provoquées par des pluies diluviennes;

CONSIDÉRANT QU'il est inacceptable que, malgré de très nombreuses démarches de la Ville de Pohénégamook, les factures du dernier événement de cette nature, qui remonte à plus de 20 mois, n'ont toujours pas été réglées par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le poids financier des réparations que la Ville de Pohénégamook a dû effectuer conséquemment aux inondations de 2015 atteint maintenant un plafond historique, reposant sur les seules épaules de ses contribuables et ce, malgré toutes les démarches entreprises par Pohénégamook pour faire débloquer le dossier;

CONSIDÉRANT QUE la capacité de payer des citoyens ainsi que les limites d'endettement de la Ville sont maintenant dépassées, et que les intérêts courus sur les emprunts d'urgence contractés par la Ville, en attendant l'aide gouvernementale, atteignent maintenant plus de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE les changements climatiques qui provoquent de telles inondations entraînent des sinistres à répétition qui hypothèquent les efforts de la Ville de Pohénégamook et viennent saper depuis 20 ans ses démarches de développement économique et social, et connaît aussi des répercussions sur d'autres municipalités environnantes;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec, par la bouche du ministre responsable de la région, monsieur Jean D'Amour, s'est engagé à soutenir la Ville de Pohénégamook dans les travaux nécessaires à effectuer pour régler définitivement ce problème, et qu'il a assuré des contributions nécessaires afin que la Ville de Pohénégamook puisse adapter de façon définitive ses infrastructures aux nouvelles réalités occasionnées par les changements climatiques;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse de Pohénégamook et son conseil municipal ont formellement sommé le ministre responsable de la région de s'activer auprès de ses collègues pour obtenir le règlement des factures du passé et l'aide financière nécessaire promise au règlement définitif du problème des inondations récurrentes;

Il est proposé par Claude Breault  
appuyé par Jacqueline Caron  
et résolu à l'unanimité des maires

Que la MRC de Témiscouata appuie la Ville de Pohénégamook dans ses démarches afin d'enjoindre le gouvernement du Québec :

- À respecter ses engagements et solder à très court terme les comptes impayés dans le dossier des inondations qui ont affecté la municipalité;
- À garantir à la Ville les fonds nécessaires afin de solutionner définitivement le problème récurrent qui dégrade ses infrastructures et mine ainsi ses efforts de développement social et économique;

Sujet à l'approbation du Conseil de la MRC de Témiscouata  
lors d'une prochaine réunion

- À soutenir la Ville dans ses efforts de développement socioéconomique en supportant les projets mis de l'avant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

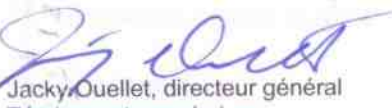
(Signé) Guylaine Sirois, *préfet*

(Signé) Jacky Ouellet, *directeur général*

CERTIFIÉE VRAIE COPIE CONFORME

MRC de Témiscouata

Sujet à l'approbation du Conseil de la MRC de Témiscouata  
lors d'une prochaine réunion

  
Jacky Ouellet, directeur général  
Témiscouata-sur-le-Lac,  
le 9 mai 2017